

10 novembre 2020

Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire



ORDRE DU JOUR

- **Validation du compte-rendu du bureau de la CLE du 6 octobre 2020**
- **Contrat régional de bassin versant Boivre-Acheneau-Tenu 2017-2019 : présentation de l'avenant 2020** (*Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire*)
- **Stratégie de communication du SAGE révisé** (*SYLOA*)
- **Dossiers d'autorisation environnementale** (*SYLOA*) :
 - **Programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts de Cé et Nantes**
 - **Renouvellement de l'autorisation du système d'assainissement de la station d'épuration de Tougas sur la commune de Saint-Herblain**
- **Questions diverses**

Stratégie de communication du SAGE révisé : propositions d'axes stratégiques

RAPPEL DE LA DISPOSITION PIVOT

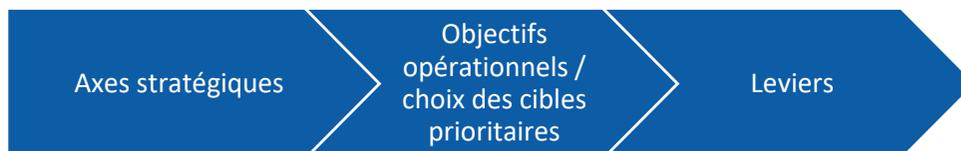
ÉLABORER UNE STRATÉGIE ET UN PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE (G3-1)

- **Un partenariat avec :**
 - Les porteurs de programmes opérationnels.
 - Les acteurs concernés par le portage d'actions de communication (syndicats, intercommunalités, associations d'éducation à l'environnement, chambres consulaires, etc.)
- **Des objectifs :**
 - Favoriser l'appropriation des enjeux et des orientations identifiés dans le SAGE, et leur intégration dans les politiques d'aménagement du territoire
 - Sensibiliser sur les enjeux de l'eau du territoire
 - Informer sur les démarches engagées
- **Un cadre :**
 - Veiller à la cohérence à l'échelle du SAGE et adapter les moyens aux différents acteurs : élus, techniciens, socio-professionnels, grand public, scolaires, touristes, etc.
 - Mutualiser les moyens, en particulier pour la sensibilisation sur les enjeux.

UNE DÉMARCHE EN DEUX TEMPS

1. CONSTRUCTION ET RÉDACTION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

- **Une démarche partenariale :**
 - ✓ Mobilisation du comité technique du SAGE
 - ✓ Mobilisation et validation du bureau de la CLE
 - ✓ Validation par la CLE
- **Définition des axes stratégiques :**



2. CONSTRUCTION ET RÉDACTION DU PROGRAMME D' ACTIONS

- **Une démarche partenariale :**
 - ✓ Mobilisation de la commission Communication
 - ✓ Mobilisation et validation du bureau de la CLE
 - ✓ Validation par la CLE

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION 2009

- 3 axes stratégiques :
 - 1 / Clarifier la légitimité, l'identité et le rôle du SAGE, ses missions, ses contraintes et ses bénéfices pour chacun.
 - 2 / Accompagner en priorité les acteurs institutionnels et économiques
 - 3 / Donner du sens, de la proximité, de l'accessibilité
- Des cibles multiples : élus, agriculteurs, industriels, associations, grand public, scolaires, etc.
- 1 message : « L'eau a besoin de notre sagesse »
 - Appel à la responsabilité collective, pas de culpabilisation.

RETOUR SUR LES PREMIERS ÉCHANGES DU COMITÉ TECHNIQUE

- Bilan de la stratégie de communication du SAGE 2009
- Retours d'expériences
- Partage et échange autour des objectifs opérationnels de communication fixés dans le PAGD du SAGE révisé



Des premiers éléments de réflexion

Quoi ?

- Partager un message commun : ce qui va, ce qui ne va pas
- Des besoins en communication / sensibilisation sous-dimensionnés dans le PAGD sur certaines thématiques
- Des priorités à fixer au regard du calendrier déjà établi

Qui ?

- Un enjeu fort de cohérence et de mutualisation (qui fait quoi pour quel public ?)

Comment ?

- Un équilibre moyens / actions à trouver (priorisation) : s'appuyer sur le bilan de la stratégie de communication
- Se rapprocher des instances consulaires et des associations afin, notamment, de multiplier les canaux de communication

CIBLES POTENTIELLES

- ◻ Les membres de la CLE (tout collège confondu)
- ◻ La structure porteuse du SAGE (CS)
- ◻ Les élus du territoire :
 - ✓ Les maires du territoire du SAGE et leurs adjoints responsables environnement/urbanisme/aménagement
 - ✓ Les conseillers communautaires, départementaux, régionaux environnement/urbanisme/aménagement
- ◻ Les porteurs de programmes opérationnels
- ◻ Les partenaires techniques (services des collectivités, Etat, OFB, chambre consulaire, etc.)
 - Les particuliers dont :
 - ✓ Les habitants d'une commune, d'un EPCI, d'un sous-bassin versant
 - ✓ Les jardiniers amateurs
 - ✓ Les touristes
 - ✓ Les propriétaires (riverains des cours d'eau, propriétaires de marais, etc.)
 - ✓ Les scolaires
- ◻ Les structures gestionnaires et les spécialistes privés ou publics, compétents dans le domaine de l'eau (dont structures pilotes du SAGE, structures porteuses de SCOT, etc.)
- ◻ Les professionnels :
 - ✓ Les industriels
 - ✓ Les agriculteurs (éleveur, maraicher, viticulteur, etc.)
 - ✓ Les professionnels de la mer (pêcheurs, ostréiculteurs, etc.)

AXES STRATÉGIQUES, OBJECTIFS OPÉRATIONNELS, LEVIERS ET CIBLES PRIORITAIRES PROPOSÉS



AXE N°1 : FAVORISER L'APPROPRIATION DU SAGE RÉVISÉ

Objectif opérationnel n°1 : partager des messages communs

- Levier n°1 : expliquer l'état des lieux du SAGE
- Levier n°2 : valoriser l'état des lieux du SAGE

Cible prioritaire :
CLE

Objectif opérationnel n°2 : favoriser l'appropriation du PAGD et du règlement du SAGE révisé

- Levier n°1 : expliquer le PAGD et le règlement
- Levier n°2 : valoriser le PAGD et le règlement

Cibles prioritaires :
✓ CLE
✓ Partenaires techniques

Objectif opérationnel n°3 : faciliter la mise en compatibilité avec les documents de planification SCOT (PLU / PLUi)

- Levier n°1 : informer sur les prescriptions inscrites dans le SAGE révisé

Cibles prioritaires :
✓ Partenaires techniques
✓ Structures gestionnaires

AXES STRATÉGIQUES, OBJECTIFS OPÉRATIONNELS, LEVIERS ET CIBLES PRIORITAIRES PROPOSÉS



AXE N°2 : MAINTENIR LA DYNAMIQUE DE PROJET COMMUN

Objectif opérationnel n°1 : faire des membres de la CLE des ambassadeurs du SAGE

- Levier n°1 : informer sur les avancées de la mise en œuvre du SAGE
- Levier n°2 : former sur les politiques publiques de l'eau, acteurs et compétences, mise en œuvre sur le terrain (qui, pour quoi ? comment ?) financement, etc.

Cible prioritaire :
CLE

Objectif opérationnel n° 2 : consolider les liens entre structure porteuse (CS) et CLE

- Levier n°1 : informer sur les avancées de la mise en œuvre du SAGE
- Levier n°2 : expliquer le rôle de chacun

Cibles prioritaires :
✓ CLE
✓ CS structure porteuse

Objectif opérationnel n° 3 : consolider les liens entre CLE et porteurs de programme opérationnel

- Levier n°1 : informer sur les avancées de la mise en œuvre du SAGE
- Levier n° 2 : informer la CLE sur les avancées des contrats des porteurs de programmes
- Levier n°3 : expliquer le rôle de chacun

Cibles prioritaires :
✓ CLE
✓ Porteurs de PO

Objectif opérationnel n° 4 : consolider les liens entre porteurs de programme opérationnel et structure porteuse du SAGE

- Levier n°1 : informer sur les projets portés par la structure porteuse à l'échelle du BV SAGE
- Levier n°2 : informer la structure porteuse du SAGE sur les avancées des contrats
- Levier n°3 : expliquer le rôle de chacun



Cibles prioritaires :
✓ CS Structure porteuse
✓ Porteurs de PO



AXE N°3 : PROMOUVOIR L'EAU COMME BIEN COMMUN SUR LE TERRITOIRE DU SAGE

Un axe :

- Développé pendant la mise en œuvre du premier SAGE
- Sur lequel de nombreux maîtres d'ouvrage se mobilisent : associations de défense de l'environnement, CPIE, porteurs de programmes opérationnels, chambres consulaires, etc.

Nécessité d'un bilan approfondi avant construction et rédaction du



Plan d'actions ?

Objectifs :

- Agir en complémentarité
- Favoriser la mutualisation
 - ✓ Qui fait quoi ?
 - ✓ Pour quelle cible ?
 - ✓ Avec quels moyens ?

AXES STRATÉGIQUES, OBJECTIFS OPÉRATIONNELS, LEVIERS ET CIBLES PRIORITAIRES PROPOSÉS

AXE N°3 : PROMOUVOIR L'EAU COMME BIEN COMMUN SUR LE TERRITOIRE DU SAGE

Objectif opérationnel n°1 : sensibiliser les publics prioritaires

- Levier n°1 : expliquer le fonctionnement des grand et petit cycle de l'eau, le fonctionnement des milieux aquatiques, de l'estuaire, la logique de bassin versant, etc.
- Levier n°2 : expliquer les enjeux liés à l'usage de l'eau sur le territoire.
- Levier n°3 : informer sur les bonnes pratiques
 - ✓ À mettre en œuvre dans les collectivités territoriales
 - ✓ À mettre en œuvre chez les professionnels
- Levier n°4 : valoriser les informations locales disponibles et partagées (qualité de l'eau, quantité, changement climatique, etc.)

Cibles prioritaires :

- ✓ Élus
- ✓ Professionnels

ETAPES À VENIR

